

MÉTROPOLE SOCIAL

Le casse-tête des mineurs isolés

Face au flux de jeunes migrants, la prise en charge des mineurs par la Métropole s'est organisée mais se heurte à un manque de places.

« Ce que nous demandons aux pouvoirs publics, à la Métropole en particulier, c'est que de réels moyens, en termes de personnels, de locaux et de budget, soient mis en place pour assumer la réalité de la situation migratoire à Lyon », expliquait, début juillet, dans un communiqué, le Collectif Copains des mineurs, appelant à un rassemblement. « Venez nombreux pour que cesse le plus vite possible la traque des jeunes isolés étrangers », indiquait, fin juin, le Collectif RESF (Réseau éducation sans frontière), appelant lui aussi à manifester sa solidarité.

Une centaine d'arrivées par mois

Fin juin toujours, un pique-nique solidaire, à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme et de Médecins du Monde, protestait contre la suppres-



■ Au printemps, des mineurs isolés se plaignaient de leurs conditions d'accueil. Photo J.-C. M.

sion du financement de repas et attirait l'attention sur des mineurs « affamés ».

À ces mobilisations qui dénoncent un manque de prise en charge, s'ajoutent, depuis plusieurs mois, des réquisitions de bâtiments visant à mettre à l'abri des familles demandant l'asile, mais aussi de jeunes migrants. Or, depuis mai, plusieurs de ces lieux ont été expulsés par la police.

La Métropole, à qui revient la prise en charge des mineurs et jeunes majeurs en difficulté, au sein de structures spéciali-

sées, fait-elle tout ce qu'elle peut ? Doit-elle faire plus ? Peut-elle faire plus ? Les passions se déchaînent sur ces questions, par idéologie parfois, plus sûrement parce qu'il s'agit de jeunes nécessitant une protection.

« Je suis pour des initiatives citoyennes, en aucun cas pour des réquisitions de logements ou d'immeubles », rappelle David Kimelfeld, président de la métropole de Lyon, qui, au-delà de ce qui incombe à la collectivité, se prononce pour une solidarité s'exerçant via

des particuliers, ou encore au travers de distributions de repas assurées par des associations. Au risque de sembler se défaire ?

Pas assez de places

En attendant, principalement originaires de Guinée, de Côte d'Ivoire et du Mali, une centaine de jeunes arriveraient chaque mois. Selon la Métropole, ils étaient 119 en janvier, 91 en février, 114 en mars et 100 en avril. En avril, pour exemple, 128 ont été reconnus mineurs, 28 non mineurs.

En mai, 113 ont été reconnus mineurs, 31 ne l'ont pas été. Face à ces flux, la création du Centre de mise à l'abri et d'évaluation (CMAE) géré par Forum réfugiés-Cosi a amélioré les choses. Pour autant – les associations le dénoncent –, de jeunes mineurs patientent toujours dans la rue.

« Le CMAE est dimensionné pour accueillir 1 250 jeunes par an, ce qui est suffisant pour peu qu'on lui permette de fonctionner en assurant des solutions à la sortie pour les jeunes admis à l'Aide sociale à l'enfance. Ce qui est très sous-dimensionné, ce sont les places d'accueil du secteur conventionné ASE et les places d'hébergement temporaires. C'est là la raison de l'engorgement du CMAE, et par suite de l'attente dans la rue d'une partie des jeunes primo-arrivants », confirme Jean-François Ploquin, directeur de Forum réfugiés-Cosi. La Métropole, elle, met en avant le nombre de places créées mais reconnaît, aussi, qu'elle ne peut « supporter, seule, toute la problématique ».

Dominique MENVIELLE

« Dès le début, nous avons pris les choses en main »

Comment se déroule l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) ?

« La situation est toujours préoccupante. Leur nombre reste en augmentation. Sur six mois, il est pratiquement équivalent aux arrivées d'une année pleine. Actuellement, 1 500 MNA sont pris en charge par la Métropole. Le sujet est donc toujours aussi prégnant. »

Quelle place lui accordez-vous ?

« Je suis mobilisé sur ce dossier depuis bientôt un an, principalement pour deux raisons. D'abord, nous avons une obligation légale de mise à l'abri de ces jeunes, dans le cadre de la Protection de l'enfance. L'autre raison est morale. En tant que mineurs, nous leur devons une attention particulière. »

Les associations dénoncent des mises à l'abri qui ne se font pas, des mineurs qui restent à la rue...

« Si des jeunes sont à la rue, c'est qu'ils ne sont pas mineurs. Nous prenons en charge tous ceux pour lesquels la minorité est reconnue. Les cas relatés de mineurs pris en charge par la Protection de l'enfance, puis lâchés, n'existent pas. »

L'accueil des MNA peut-il s'améliorer ?

« Le contexte de progression du nombre d'arrivées est tout à fait exceptionnel. 591 jeunes MNA étaient accueillis dans le dispositif d'Aide sociale à l'enfance en août 2016. Ils sont aujourd'hui 1 300. De même, on accueillait 27 jeunes mineurs

étrangers dans nos établissements de l'enfance chaque mois en 2016. On est, actuellement, sur un rythme qui frôle la centaine. Tout cela a amené la Métropole à développer des moyens supplémentaires. Le délai d'attente en vue d'une évaluation était de deux mois avant la création du Centre de mise à l'abri et d'évaluation géré par Forum Réfugiés. Désormais, ces évaluations se font tout de suite. Le retard des jeunes en attente est apuré. Ce centre de mise à l'abri et d'évaluation vise à pouvoir répondre à 1 300 sollicitations par an. »

Les associations regrettent sa « faible » capacité d'accueil (25 places)...

« Personne ne dit que le dispositif est le plus efficace possible. Mais eu égard au flux, il fonctionne. Ce qui est intolérable, ce sont les gens qui prétendent que nous ne faisons rien. Dès le début, nous avons pris les choses en main. Nous aurions pu faire comme certains départements qui ont considéré qu'ils n'étaient plus en capacité d'accueillir. Je n'ai pas fait ce choix pour les raisons précédemment indiquées. Ici, nous tentons de répondre à un phénomène qui nous dépasse. Rappelons que nous avons créé 142 places d'Aide sociale à l'enfance depuis juillet 2017. »

Or, il en manque toujours.

« Certes, il faudrait en créer plus, mais nous finançons aussi 500 places à l'hôtel tous les soirs. Nous avons ouvert un accueil à Collonges-au-Mont-d'Or. De 25



■ David Kimelfeld est le président de la Métropole. Photo Pierre AUGROS

jeunes pris en charge au départ, ils seront 50 à la rentrée. Il faut savoir aussi que 19 personnes sont mobilisées sur place pour les accompagner. La question n'est, en effet, pas seulement celle de l'hébergement. S'ajoute l'accompagnement social, médical, éducatif, sportif, etc. »

Les associations dénoncent un double discours : vous les réunissez pour trouver des solutions et le même jour – c'était le 29 mai –, se déroulait l'expulsion de jeunes mineurs non évalués...

« La concomitance n'avait rien de volontaire. On a tout de suite réagi en faisant entrer les jeunes concernés dans le dispositif de mise à l'abri et d'évaluation. Nous avons travaillé ensemble avec le maire de

Lyon. D'ailleurs, il ne s'agissait pas d'un manque de dialogue entre nous, mais d'une erreur concernant les publics concernés. La Ville pensait expulser des anarcho-libertaires. »

Que répondez-vous aux collectifs qui vous somment d'« assumer la réalité migratoire » ?

« Ils sont dans le slogan. Moi, je suis dans l'action, dans le travail et du côté de ceux qui veulent échanger avec nous. Je refuse les manipulations d'où qu'elles viennent. Je ne minore en rien la situation. L'accompagnement des mineurs isolés est un vrai sujet. La question migratoire est un vrai sujet. Nous faisons face avec humilité. Il peut y avoir des dysfonctionnements mais nous agissons. »

Reste la question des moyens...

« Nous bénéficierons de moyens supplémentaires de l'État à la rentrée et j'ai demandé à la préfecture la mise en place d'une plateforme régionale car il n'est pas normal que la Métropole supporte, à elle seule, toute la problématique. Il nous faut continuer à travailler avec l'ensemble des acteurs pour établir un dialogue constructif. La Métropole a pris la mesure du problème. J'en ai, personnellement, pris la mesure, même s'il conduit à s'exposer. Dialoguer avec l'ensemble des interlocuteurs est tout, en effet, sauf un long fleuve tranquille. »

Recueilli par Dominique MENVIELLE